COMMUNE DE
PERWEZ

Perwez, le 26 novembre 2018

Ordre du jour du Conseil du lundi 03 décembre 2018.

«Titre» «Prénom» «Nom»,

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, tel que modifié, et plus particulièrement l'Article L1122-3, alinéa 3, nous avons l'honneur de vous inviter, pour la première fois, à la séance du Conseil communal qui aura lieu **lundi 03 décembre 2018 à 19h30** en la salle du « **PERWEX** », **rue des Dizeaux 10** à **1360 PERWEZ**.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL

1. Validation des élections du 14 octobre 2018 – Communication – 2.075.1.074.13/cr
2. Vérification et validation des pouvoirs des conseillers communaux – 2.075.1.074.13/cr
3. Prestation de Serment des Conseillers communaux – 2.075.1.074.13/cr
4. Désistement et Installation immédiate d'un suppléant – 2.075.1.074.13/cr
5. Tableau de préséance – Fixation – 2.075.1.074.13/cr
6. Formation des groupes politiques – Noms des différents chefs de groupes politiques – Prise d'acte – 2.075.1.074.13/cr
7. Pacte de majorité – Adoption – 2.075.1.074.13/cr
8. Prestation de Serment du Bourgmestre et des Echevins – 2.075.1.074.13/cr

SECRÉTARIAT

9. Déclarations d'apparentement et de regroupement politique – 2.075.1.074.13/cr

COMMUNE DE
PERWEZ

10. Centre Public d'Action Sociale (CPAS) – Membres du Conseil de l'Action Sociale – Désignation – 1.842.075.1.074.13/cr

11. Zone de police du Brabant wallon Est – Conseil de Police – Désignation des membres – 1.74.075.1.074.13/cr

PERSONNEL COMMUNAL

12. Personnel communal – Recrutement et licenciement du personnel contractuel – Délégation au Collège communal – Décision – 2.08/ec

Arrêté par le Collège communal du mercredi 21 novembre 2018

Le Directeur général,

Michel RUELLE

Le Bourgmestre f.f.,

Carl CAMBRON